

Jean-Claude DUSS  
xx, rue des xxvxxvxxv  
51 530. vxvddfg  
Tel et fax: 12546820456  
e-mail :jean@club-internet.fr

DGFDCC v le 15 mars 20089

Centre des pensions militaires  
Direction des Ressources Humaines  
Sous-direction des pensions  
5 place de Verdun  
17 016 LA ROCHELLE CEDEX

#### Références

- N° matricule au recrutement/ 67 XXXXXXXXXXX
- Numéro SS : 1.47.XXXXXXXXXX.
- Date et lieu de naissance : 17/XX/47 à CGVGF la Grande (972e)
- Dossier de pension N°3113164864
- Circulaire CNAV n°2008/33 du 8/7/2008
- Note n° 230356/DEF/SGA/DRH-MD/SPGRH/FM4 du 5 mai 2009

Madame, Monsieur.

Entré à l'Ecole des Apprentis Technicien de l'Armée de Terre à Issoire, le 27 septembre 1963, j'ai comme mes camarades de promotion signé une promesse d'engagement qui n'a jusqu'à ce jour jamais été reconnue comme un engagement.

Ma date d'entrée en service a donc été arrêtée au 1/10/1965 date à laquelle nous avons effectivement signé un acte qui s'il faisait doublon avec la promesse ne permettait pas aux trois premières promotion de voir comme leurs successeurs la date de départ de leurs services commencée le jour de leur arrivée à l'Ecole.

Après bien des courriers et des procédures, nos démarches ont abouties à la parution de la circulaire CNAV n° 2008/33 du 8 juillet 2008 ainsi qu'à la note n° 230356/DEF/SGA/DRH-MD/SPGRH/FM4 du 5 mai 2009

Je viens donc vous demander de bien vouloir réétudier mon dossier de pension qui doit avoir pour base de départ le 27/09/1963, voir le 1/10/1963 et non plus le 1/10/1965.

Cela engendre une prise en compte de deux annuités supplémentaires pour mes droits à pension

Souhaitant ne pas perturber vos services, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma meilleure considération.